



UFR des sciences médicales

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE STRATEGIES THERAPEUTIQUES ET PREVENTIVES EN PATHOLOGIE INFECTIEUSE (STPPI)

Il est créé, à compter de l'année universitaire 2003- 2004, en partenariat avec les universités Paris V René Descartes, Paris VI Pierre et Marie Curie, Paris VII Denis Diderot, et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, un Diplôme Interuniversitaire intitulé « De la Physiopathologie à la Thérapeutique des Maladies Infectieuses ».

A compter de l'année universitaire 2007-2008 il est modifié par suppression de l'option « Sensibilisation à la recherche » et s'intitule désormais « Stratégies thérapeutiques en pathologie infectieuse ».

A partir de l'année universitaire 2021-2022 l'intitulé change pour devenir « Diplôme Interuniversitaire : Stratégies Thérapeutiques et Préventives en Pathologie Infectieuse »..

1 - Objectifs de la formation

Ce diplôme a pour but de donner aux médecins, aux pharmaciens et aux internes en médecine et en pharmacie une formation leur permettant une optimisation de l'utilisation des stratégies thérapeutiques et préventives en pathologie infectieuse

2 - Responsables

Responsable :
Professeur Denis MALVY

Coresponsable :
Docteur Alexandre DUVIGNAUD
Université de Bordeaux
Centre René labusquière
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
crl@u-bordeaux.fr

3 – Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **5** et le maximum à **30**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure 1 an et se déroule tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

Le volume global des enseignements théoriques est de **130H**.

Le programme de l'enseignement est joint en annexe au présent règlement.

Pour une année universitaire donnée, les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Université en charge de la coordination opérationnelle de la formation.

- **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions

Peuvent être admis à s'inscrire :

- Les titulaires d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou en Pharmacie délivré par une Université française ou d'un titre étranger équivalent,
- Les étudiants ayant validé le 2ème cycle des études médicales ou pharmaceutiques dans une Université française (incluant les internes et les docteurs juniors en médecine et en pharmacie) ou ayant validé un niveau équivalent dans une Université étrangère (incluant les étudiants étrangers inscrits en DFMS ou DFMSA auprès d'une Université française),
- Tout candidat n'appartenant pas aux catégories ci-dessus indiquées mais jugé apte, à titre dérogatoire et en fonction des places disponibles, après étude de son dossier.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 – Coût de la formation

En formation initiale : 400€ / an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **700€ /an**
- Reprise d'études financée : **1200€ / an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé une session d'examen par an.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université en charge de la coordination opérationnelle de la formation pour l'année universitaire en cours.

Le contrôle des connaissances est effectué à la fin de l'année de formation sous la forme d'un examen écrit anonyme, les épreuves consistent en des questions rédactionnelles, des discussions de cas cliniques ou des volées de QCM. Les différents types de questions peuvent être ou non panachés au sein d'une même épreuve. Si l'épreuve est constituée de plusieurs éléments parmi ceux cités, chaque question rédactionnelle, cas clinique ou volée de QCM est noté sur un nombre de points équivalent. La note globale de l'épreuve, sur 20 points, est l'addition des notes obtenues à chacun des éléments qui la constituent.

Le jury est composé des responsables du diplôme de chacune des universités participantes, sa composition est pluridisciplinaire

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note globale supérieure ou égale à 10 sur 20.

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Les candidats non admissibles, ayant fait preuve d'assiduité aux cours, sont autorisés à redoubler.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR I du 15/12/2003
Conseil d'Administration du 24/02/2004

Modification :

Changement d'U.F.R. de rattachement :

Conseil U.F.R. 1 du 20/03/2006
Conseil U.F.R. 2 du 23/03/2006 Conseil d'Administration du 04/05/2006

Modifications :

Conseil U.F.R. 2 du 11/04/2007
Conseil d'Administration du 10/05/2007

Changement d'intitulé :

Conseil UFR Sciences Médicales du 12/07/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021
(Version 4)

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 08/09/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 23/09/2025
(Version 5)

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 15/12/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/03/2026
(Version 6)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Le programme est donné à titre indicatif et susceptible d'évolution

MODULE 1 : Antibiotiques : familles, activité, résistance, pharmacologie, bon usage (21h15)

- Introduction
- Familles d'antibiotiques : classification, relation structure-activité, mode d'action, spectre d'activité
- Rappel sur les mécanismes et les supports génétiques de la résistance aux antibiotiques
- Mécanisme de résistance du staphylocoque
- Infection à Staphylococcus sp + cas clinique
- Mécanismes de résistance des Entérobactéries et de Pseudomonas aeruginosa
- Bêtalactamines hors carbapénèmes : principaux produits, spectre, pharmacologie
- Pharmacocinétique / pharmacodynamique des antibiotiques
- Modalités d'administration des antibiotiques
- Carbapénèmes et alternatives
- Nouveaux anti-Pseudomonas et Bacille Gram négatifs résistants
- Allergie aux antibiotiques
- Situations particulières en antibiothérapie : sujet âgé, obèse, dosages, insuffisance rénale, dialyse
- Prévention et Contrôle de l'antibiorésistance

MODULE 2 : Infections bactériennes chez l'adulte – Vaccins (22h 30)

- Bactériémie
- Infections nosocomiales
- Endocardites et infections sur pace-maker : cas cliniques
- Infections osseuses et infections sur pied diabétique
- Infections osseuses sur prothèse
- Infections à germes intracellulaires
- Hépatites
- Infection à Clostridioides difficile
- Infections urinaires
- Infections des cathéter veineux de longue durée
- Prévention des infections de site opératoire
- Infections intra-abdominales
- Classification des vaccins
- Calendrier vaccinal, réglementation et recommandations générales
- Infos Vac : rattrapage, erreurs, effets secondaires + cas cliniques

MODULE 3 : Infections bactériennes chez l'adulte (15h 30)

- Infections oculaires
- Maladies d'inoculation par contact animal
- Méningites bactériennes
- Abscesses cérébraux et encéphalite
- Infections ORL
- Diagnostic de la tuberculose latente ou maladie
- Erysipèle, dermohypodermite bactérienne nécrosante et fasciite nécrosante
- Infection par le SARS CoV-2
- Pneumonies bactériennes
- Grippe et viroses respiratoires
- Tuberculose

MODULE 4 : Infections chez la femme enceinte et l'enfant – Infections virales (14h)

- Infections au cours de la grossesse
- Anti-infectieux chez la femme enceinte
- Infections respiratoires de l'enfant
- Infections ORL de l'enfant
- Infections osseuses de l'enfant
- Fluoroquinolones, aminosides, sulfamides, macrolides : quand les utiliser ?
- Méningites bactériennes de l'enfant
- Infections urinaires de l'enfant
- Antiviraux pour les herpèsvirus
- Infections virales du sujet immunodéprimé
- Traitement des infections à Herpes virus simplex et varicelle-zona

MODULE 5 : Infections fongiques et parasitaires (15h30)

- Principaux antifongiques
- Candidoses invasives
- Aspergilloses
- Mycoses superficielles
- Cryptococcose et pneumocystose
- Helminthoses et protozooses intestinales (Partie 1 et 2)
- Leishmaniose
- Prévention des risques infectieux dans les déficits immunitaires
- Parasitoses de l'immunodéprimé

MODULE 6 : Infection VIH et infections sexuellement transmissibles (15h)

- Familles d'antirétroviraux (VIH)
- Pharmacocinétique des antirétroviraux
- Stratégies d'utilisation et toxicité des antirétroviraux
- Infection VIH de l'enfant et prévention materno-foetale
- Nouvelles IST
- Accidents exposant aux risques viraux, PrEP
- Infections sexuellement transmissibles
- Santé sexuelle : dépistage, prévention, vaccination
- Infections génitales hautes

MODULE 7 : Voyages - Risques infectieux émergents – Révisions (23h)

- Prophylaxie du paludisme / Paludisme non compliqué
- Paludisme grave
- Arbovirose
- Fièvres hémorragiques virales
- Vaccination et conseils aux voyageurs
- Santé des migrants
- Fièvre au retour de voyage
- Stratégies de lutte contre les épidémies
- Organisation de la lutte épidémique et biologique
- Urgences thérapeutiques en maladies infectieuses
- Quizz antibiotiques et résistances
- Quizz viro
- Prise en charge des neutropénies fébriles
- Quizz immunodéprimé
- Durées courtes d'antibiothérapie